

POLITIQUE RELATIVE AUX DEMANDES DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU BÉNÉFICE DES ÉLÈVES

SERVICE DISPENSATEUR : Secrétariat général

PREMIÈRE ADOPTION : 24 novembre 2020 (CA-0052-11-20)
(n° résolution)

MODIFICATIONS :
(n^{os} résolutions)

1.0 OBJECTIF

Préciser les modalités administratives reliées aux demandes de contribution financière pour les élèves qui participent à des compétitions sportives, à des activités culturelles ou à d'autres événements.

2.0 MODALITÉS D'APPLICATION

- 2.1 Le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets analysera les demandes de contribution financière dans le cadre du budget alloué annuellement.
- 2.2 Le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets analysera les demandes de contribution financière pour les élèves selon les critères suivants :
 - 2.2.1 L'élève doit fréquenter un établissement du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.
 - 2.2.2 La compétition, l'activité ou l'événement doit avoir lieu à l'extérieur de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (provincial, national ou international).
 - 2.2.3 L'élève ou le responsable du club devra compléter une demande de contribution financière à l'aide du formulaire prévu en annexe. Ce dernier fournira une preuve écrite de sa participation à la compétition, à l'activité ou à l'événement. S'il y a lieu, le versement de la contribution financière s'effectuera par la suite à l'élève ou aux élèves du club.
 - 2.2.4 À la participation du centre de services scolaire, pourra s'associer une publicité (remise officielle, communiqué de presse ou autre moyen de visibilité) faisant état des contributions financières.
 - 2.2.5 Un élève ou des élèves regroupés dans un club (association, ligue) peuvent recevoir seulement une contribution financière, par année scolaire, par type de compétition, d'activité ou d'événement, et ce, dans chacune des catégories (provincial, national ou international).
 - 2.2.6 L'élève ou le club ne doit pas avoir transmis une demande de contribution financière à un établissement du centre de services scolaire.

3.0 TARIFICATION

| <u>Demande/catégorie</u> | <u>Provincial</u> | <u>National</u> | <u>International</u> |
|--|-------------------|-----------------|----------------------|
| Individuel | 125 \$ | 250 \$ | 500 \$ |
| Groupe de 3 et plus (montant maximum par groupe) | 300 \$ | 600 \$ | 1 200 \$ |

Voir la politique : « Politique relative aux partenariats, affiliations, représentations et contributions externes »

Dans la présente politique, là où la forme masculine est utilisée, c'est sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



| DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE COMPÉTITIONS SPORTIVES, ACTIVITÉS CULTUELLES OU AUTRES ÉVÈNEMENTS | |
|---|--------------------------|
| Événement | |
| Titre : | |
| Lieu : | Date(s) de l'événement : |
| Y a-t-il un club concerné par cette activité? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | |
| Si oui : Nom du club : | |
| Responsable : | Téléphone : |
| Cette contribution financière va être utilisée de quelle façon? | |
| Description des dépenses réalisées : | |
| | |
| Sources de financement | |
| Y a-t-il d'autres sources de financement pour cette activité? | |
| | |
| Renseignements sur l'élève (les élèves) : | |
| Nom : | |
| Adresse complète : | |
| Téléphone : | |
| École fréquentée : | |
| Date de la demande : | |

Note : Une preuve écrite de la participation de l'élève ou d'un groupe d'élèves d'un club est obligatoire. La contribution sera versée par la suite, s'il y a lieu.

En quelques mots, le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets aimerait connaître de quelle façon vous aurez l'intention de promouvoir la visibilité du centre de services scolaire lors de cette activité.

| | |
|--------------------------------|---|
| Transmettre ce formulaire au : | Service du secrétariat général et des communications Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets 1950, boulevard du Sacré-Coeur Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2R3 |
|--------------------------------|---|